

Organigramme des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale



Regroupe les délégations du département
Est administrée par un C.A. de 21 membres et un Bureau de 11 membres
Anime l'Association et assure la formation de ses membres
Assure les relations avec les Délégations, les délégués et les autorités administratives
Prépare les nominations
Participe aux différentes instances (CDAL, CDEN, JPA, PEP, etc)
Assure la liaison avec la Fédération

L'Union Départementale
Assure la liaison et les relations avec les Délégations et autorités administratives

La délégation de Secteur
Regroupe les DDEN du secteur

Composée des DDEN du secteur
Se réunit au moins 3 fois pendant l'année scolaire
Élit son Président, Secrétaire et Trésorier
Se répartit les écoles publiques et privées du secteur
Assure les relations avec l'Union départementale, les Maires et l'administration

Le DDEN

Médiateur
Conciliateur
Un Ami de l'École Publique
Un défenseur de la Laïcité

Visite des bâtiments scolaires
Liaison, coordination avec l'école, les élus, les parents et l'administration
Membre de droit du Conseil d'École
Incitation et animation centres loisirs, transports, restauration
Réflexion, information sur l'école et l'éducation